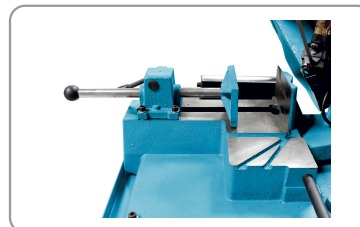


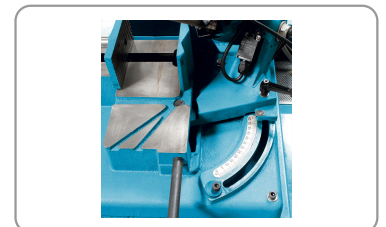
SCIE À RUBAN MÉTAL MANUELLE 150 MM

SCIES À RUBAN

- Bâti et archet de scie en fonte grise massive.
- Socle en acier mécano soudé assemblé par boulonnage.
- Moteur puissant à courant alternatif, transmission par réducteur coaxial.
- Orientation de l'archet de 0° à 60° à gauche, descente manuelle avec ressort de rappel.
- Interrupteur IP54 basse tension et poignée de commande avec gâchette de démarrage.
- Guide de lame à roulements, tension de lame réglable par volant.
- Système complet de lubrification de la lame par 2 points en électropompe, avec bac récupérateur de fluide.
- Étau à serrage rapide.
- Butée de longueur réglable pour les coupes répétitives, rouleau pour amener les pièces de grandes longueurs.
- Machine équipée de série d'une lame bi-métal de haute qualité.



Étau à serrage rapide



Archet orientable de 0° à 60° à gauche

BOIS MASSIF

PANNEAUX
DÉRIVÉS BOIS

MÉTAL

CARRELAGE

BÉTON
MAÇONNERIE

PIERRE TUILE

MULTI
MATÉRIAUX

PLÂTRE ET
MATÉRIAUX
TENDRES

ASPHALTE

ACCESSOIRES

RÉF	SRM150
Conditionnement	1
Colisage	Machine : 930 x 470 x 480 mm
Garantie	24
Poids net	95 kg
Poids brut	101 kg
Encombrement machine montee	1020 x 470 x 1520 mm avec archet en position haute
Reference pour pieces detachees	1500 (+ N°/ vue éclatée)
Puissance moteur (230 V - 50 Hz)	550 W - S1
Dimensions de la lame	1735 x 13 x 0,65 mm
Vitesse de coupe	34 m/min
Ouverture Étau	170 mm
Descente/Montée de l'archet	Manuelle, assistée par ressort
Pivotement de l'archet	0° à 60°
Capacité de coupe maximale à 90°	Ø 150 mm / 150 x 150 mm / 150 x 140 mm
Capacité de coupe maximale à 60°	Ø 70 mm / 70 x 70 mm / 70 x 90 mm
Capacité de coupe maximale à 45°	Ø 115 mm / 115 x 115 mm / 115 x 140 mm
Hauteur de travail	850 mm
Encombrement avec archet en position basse	1020 x 470 x 1270 mm
Colisage : Piètement	740 x 540 x 330 mm
	3661589056801

BOIS MASSIF
**PANNEAUX
DÉRIVÉS BOIS**
MÉTAL
CARRELAGE
**BÉTON
MAÇONNERIE**
PIERRE TUILE
**MULTI
MATÉRIAUX**
**PLÂTRE ET
MATÉRIAUX
TENDRES**
ASPHALTE
ACCESSOIRES